

## Divorce avant 2 ans après la date de l'ONC?

Par **igurisugin8**, le **04/08/2015** à **16:29**

Bonjour, L'ONC date du 19/12/13. J'étais partis de la maison conjugal depuis 01/09/2013 (preuve: contrat de bail location appartement). Puis-je prétendre à demandé que le divorce soit prononcé avant décembre de cette année? Est-ce que les deux parties doivent être d'accord? Quels sont les démarches? merci par avance.